

Groupe européen des Institutions Nationales de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme
Lettre d'information #4
Janvier - Juin 2006

Ce document contient des informations générales et concises concernant les activités du groupe européen (GE) des Institutions Nationales de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (INDH).

*Contact pour informations supplémentaires et documents:
Stéphanie Djian, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)-France.
stephanie.djian@cncdh.pm.gouv.fr*

Abréviations utilisées dans le présent document :

GE : Groupe Européen des institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme

CEC: comité Européen de coordination des institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme

INDH: institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme

DH: droits de l'homme

CIC : Comité International de Coordination des INDH

Réunions du Groupe Européen des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GE)

1. Réunion du Comité Européen de Coordination (CEC) le 2 février 2006 à Copenhague, Danemark

Le CEC a tenu sa 3^{ème} réunion, en présence de l'unité des institutions nationales du bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies (NU) et du directeur adjoint du bureau du Commissaire aux DH du Conseil de l'Europe (CoE).

2. Réunion ad hoc du CEC le 23 mars 2006 à Paris, France, sur la question des accréditations et du Conseil des droits de l'homme

L'objectif de cette réunion était de contribuer à la réflexion du CIC sur la réforme des procédures d'accréditation des INDH et leur participation au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. Un rapport de réunion a été communiqué à tous les membres du Groupe Européen des INDH pour consultation, en vue de la finalisation d'une position commune lors de la réunion du 11 avril.

3. Réunion annuelle du Groupe Européen des INDH le 11 avril 2006, à Genève, Suisse

Le GE s'est réuni à Genève, en marge de la réunion annuelle du CIC, en présence du bureau du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, du bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies et de la Commission Européenne.

Travaux du GE en rapport avec les Nations unies (NU)

1. Contribution au débat du CIC sur la procédure d'accréditation des INDH, et sur leur participation au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Un document de réflexion, finalisé le 11 avril lors de la réunion du GE, a été soumis par le Groupe Européen au CIC afin de contribuer au débat du CIC concernant la réforme de la procédure d'accréditation des INDH et l'interprétation des critères d'accréditation. De plus, il visait à donner quelques pistes d'organisation pour la future participation des INDH au nouveau Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

2. 1^{ère} session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

Un groupe de travail a été constitué au sein du CIC afin de préparer la 1^{ère} session du Conseil : M. Forst et Melle Djian (CNCDH-France) ont été désignés comme points focaux du GE sur ce sujet. Ils ont procédé à une consultation du GE, et ont soumis une contribution consolidée au CIC.

La première session du Conseil des Droits de l'Homme s'est tenue à Genève du 19 au 30 juin 2006. Parmi les INDH européennes, les institutions d'Allemagne, Danemark, France, Norvège, ont assisté aux travaux. Une position commune a été rédigée par le GE sur le mécanisme de revue périodique universelle. Cette position a été présentée le 28 juin, conjointement avec les institutions des Philippines, du Maroc, et du Mexique. La 2^{ème} session du Conseil se tiendra en septembre 2006.

3. INDH et organes des traités

Mme Seidensticker (Institut Allemand des Droits de l'Homme) a été désignée comme point focal du GE sur ce sujet. Elle a à ce titre procédé à une consultation du GE et soumis une contribution consolidée au CIC. Elle a ensuite participé à la réunion des présidents des organes conventionnels, afin de présenter la position du CIC sur les relations entre les INDH et les organes des traités.

4. Projet de convention internationale sur les droits des personnes handicapées

La 7ème réunion du Comité ad hoc des Nations Unies en charge d'élaborer la convention globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées a eu lieu du 16 janvier au 3 février 2006, à New-York. Le GE y était représenté par la commission irlandaise pour les droits de l'homme et l'ombudsman suédois pour les personnes handicapées. La 8^e session se tiendra du 14 au 25 août 2006.

Travaux du GE en rapport avec le Conseil de l'Europe

1. Réunion du Comité directeur des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (CDDH), 4 - 7 avril

Le GE a été représenté par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme Française (Melle Stéphanie Djian) pendant la 62^{ème} réunion du CDDH à Strasbourg. La prochaine réunion du CDDH aura lieu du 21 au 24 novembre 2006.

2. Réunion du groupe d'expert sur la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme (DH-S-TER), 29-31 mars

Le GE a été représenté par la Commission française (Melle Stéphanie Djian) à la deuxième réunion du DH-S-TER à Strasbourg. Le DH-S-TER y a décidé de ne pas rédiger d'instrument juridique sur l'utilisation des assurances diplomatiques dans le cadre des procédures d'expulsion. Cette décision est en accord avec la position commune du GE de décembre 2005.

3. Cour Européenne des Droits de l'Homme : Situation des Roms en république Tchèque

Le 13 juin, le président de la Commission Irlandaise, M. Maurice Manning, a envoyé un courrier au nom du CEC au Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme afin de soutenir le renvoi devant la Grande Chambre de l'affaire *D.H. et autres c. République tchèque* (requête n° 57325/00).

Travaux du GE en rapport avec l'Union Européenne

1. Agence européenne des droits fondamentaux

- Le GE a rédigé une 3^e position commune sur le sujet le 13 janvier, basée sur ses deux positions antérieures et à la lumière des évolutions du projet. Cette position commune a été transmise à la Commission Européenne, au Parlement Européen, au Conseil de l'Union Européenne, et aux Etats membres.

- Le président Thoraval a envoyé un courrier à tous les membres du GE en février pour leur demander une attention et une vigilance particulière sur les positions de leurs gouvernements respectifs.

- Le 4 mai, une réunion a été organisée à Bruxelles par la Commission européenne avec la présidence autrichienne de l'UE afin de permettre au GE d'être informé des dernières actualités et d'exprimer sa position. Les INDH de France, Allemagne, Irlande, Irlande du Nord, étaient représentées.

- M. Forst, secrétaire général de la CNCDH-France, a été auditionné le 4 mai à Bruxelles devant la Commission des Libertés Civiles du Parlement Européen afin d'exprimer la position du GE.

- Les 12-13 juin, M. Thoraval participait à un séminaire à Trèves, organisé par l'Académie de droit européen, au cours duquel il a exposé les positions du GE.

- Le 14 juin, le Président Thoraval a transmis au Conseil de l'Union Européenne un courrier réitérant les positions du GE, et exprimant ses inquiétudes sur le blocage des négociations. Ce courrier a également été transmis à la Commission Européenne, au Parlement Européen et aux Etats membres.

2. Réunion ad hoc des INDH européennes sur des sujets propres à l'UE, le 11 avril à Genève

M. Brun, chef de l'unité « citoyenneté et droits fondamentaux » à la direction générale « Liberté, sécurité, Justice » de la Commission européenne, est intervenu dans le cadre de la réunion des INDH de l'Union Européenne pour aborder les problématiques communes.

3. Organisation du séminaire européen sur les droits fondamentaux

Le séminaire initialement prévu avec la Commission Européenne sur les droits fondamentaux en Europe le 28 juin a été reporté à une date à convenir ultérieurement.

Travaux du GE en rapport avec l'OSCE

1. Réunion supplémentaire sur la dimension humaine, Vienne, 30-31 mars

M. Forst, Secrétaire Général de la CNCDH-France, participait au nom du GE à cette session sur les défenseurs des droits de l'homme. Il a à cette occasion rappelé le rôle des INDH en la matière.

2. Mise en place d'un bureau de liaison avec les INDH au sein de l'OSCE

Les discussions sont en cours avec l'Ambassadeur Strohal afin de mettre en place un bureau de liaison avec les INDH européennes au sein du Bureau pour les Institutions Démocratiques et les Droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE.

Informations diverses

Prises de fonction

1. La Commission grecque a été renouvelée et de nouveaux membres ont été nommés pour une durée de trois ans.
2. M. Thomas Hammarberg a pris ses fonctions de Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe le 3 avril 2006. M. Thoraval, président du Groupe Européen, participait au nom du Groupe Européen à sa cérémonie de mise en place.
3. M. Thomas Hunecke, point focal pour l'Europe au sein de l'unité des INDH du bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, a quitté ses fonctions fin juin. Melle Sabina Lauber lui succèdera.

Evénements et formations

4. La Commission des droits de l'homme de l'Irlande du Nord et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont organisé, du 20 au 22 juin 2006 à Belfast, une table ronde à l'attention des INDH, portant sur leur rôle en situation de conflit et de post-conflit.
5. Un programme de formation sur l'implication des INDH dans la prévention des conflits a débuté pour le personnel des INDH d'Europe et d'Asie Centrale, sous l'égide du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, de l'ONG Fahamu, et de United Nations Staff College.
6. Un programme de formation sur le rôle des INDH dans la prévention de la torture a débuté pour le personnel des INDH d'Europe et d'Asie Centrale, sous l'égide du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, et de l'ONG APT.
7. La 4^e table ronde biennale du Groupe Européen des INDH et du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe se déroulera du 27 au 29 septembre à Athènes. Elle sera suivie de la 6^e rencontre européenne des INDH.
8. La conférence internationale des INDH se tiendra à Santa Cruz, en Bolivie, du 24 au 27 octobre.

Projet d'assistance technique pour les institutions nationales : JOIN

Le mandat final de ce programme d'assistance technique pour le renforcement, la création et la défense d'institutions nationales a été adopté pendant la réunion du CEC à Copenhague le 2 février, avec le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Sa mise en œuvre reste à définir. JOIN est à la disposition des INDH, des gouvernements, et organisations de la société civile, dans le champ géographique des Etats membres du Conseil de l'Europe.
